

« BIO CENTRE »
Association de la filière biologique en région Centre
Siège social : Cité de l'Agriculture
13, avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 11 septembre 2012**

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Blois le 11 septembre à 14 h 30 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 31 août 2012.

Présents :

Administrateurs titulaires :

Adeline Costa (Mag Fruits / distributeur)
Benoit Gueroult (Allaire SA / préparateur)
Vincent Vandenaabeele (Biofood Touraine / préparateur)
Serge Mautouchet (SMC Serge Mautouchet / préparateur)
Emmanuel Bourgy (producteur)
Claude Gaulandeau (EARL de Pontijou / producteur)
Sylvain Pothier (producteur)
Philippe Riffard (SCA le Biotope/ producteur)
Jean-François Vincent (EARL de la Chaume du Chat / producteur)

Autres :

Eric Béliard, directeur Bio Centre
Jean-Michel François, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Jean-Christophe Grandin, coordinateur amont Bio Centre

Administrateurs suppléants :

Emmanuel Leroux (Confédération Paysanne / institutionnel)
Pascal Vergnaud (MFR de l'Orléanais, institutionnel)
Olivier de la Taillade (Conserves du Blaisois, préparateurs)

Absents / excusés :

Administrateurs titulaires :

Stéphane Merceron (Slowfood Tours-Val de Loire / consommateur)
Christophe Fertré (Biocoop Salut Terre / distributeur)
Alain Rézeau (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire / institutionnel)
Eric Lelièvre (Chambre régionale d'agriculture / institutionnel)
Christophe Vaurs (Coop de France Centre / institutionnel)
Etienne Gangneron (FRSEA Centre / institutionnel)
Gilles Renart (Agralys bio/ préparateur)
Denis Renard (Biocer / préparateur) >> *pouvoir Serge Mautouchet*
Julien Jansen (GAEC du Coudray / producteur) >> *pouvoir Emmanuel Bourgy*

Administrateurs suppléants :

Eric Belvaux (consommateur)
Philippe Gaudais (Gaudais distribution / distributeur)
Christophe Riandière (Sopa Orléans SAS/ préparateur)
Joël Durand (GAEC Val Pré Vert/ producteur)
Viviane Macheroux (SCAE Chavigny-Macheroux / producteur)
Vincent Touzeau (GAEC Saute Moutons / producteur)

Au total, 11 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le Président rappelle les points à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 12 juin 2012.
- Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 11 septembre 2012 et points proposés à l'ordre du jour.
- Point sur l'action boulangerie.
- Points sur les projets de filières (apiculture, légumes, ovin, caprin).
- Points sur BRIO.
- Admission de nouveaux adhérents.
- Divers (journée filière légumes, étude filière viticole,...).

Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 12 juin 2012

Le Président informe que Monsieur Christophe Fertré (excusé) souhaite ajouter, concernant BRIO, qu'il a été demandé à Monsieur Serge Mautouchet de fournir une situation comptable.

Le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 12 juin 2012 ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 11 septembre 2012 et points proposés à l'ordre du jour

Les points suivants ont été abordés à la réunion du GRAB de ce matin :

- actualité des GAB : tours de plaine, bilan de campagne,... ;
- volet régional : financement des GAB, présentation filières arboriculture et viticulture, 10^e programme des Agences de l'eau ;
- volet national : Plan Bio, emploi avenir.

Financement des GAB

Suite à un travail de mutualisation, il est prévu d'élaborer pour 2013 une seule demande de financement pour les 6 GAB. Il a été rappelé sur ce point le rôle de Jean-Christophe Grandin en tant que coordinateur.

Volet national : Plan Bio 2013-2020

Le ministère en charge de l'agriculture a annoncé la préparation d'un Plan Bio 2013-2020, qu'il souhaite construit sur base d'une véritable concertation régionale et territoriale. Le lancement de cette concertation devrait être annoncé à l'occasion des Assises nationales de la Bio organisées par l'Agence Bio le 10 octobre prochain.

Emploi d'avenir

Ces emplois, moyennant un aménagement possible pour les associations du monde rural, pourraient être une opportunité pour le réseau. Ces emplois d'une durée de 1 à 3 ans seraient aidés à hauteur de 75 % du SMIC chargé.

Point sur l'action boulangerie

L'action menée en partenariat par les Chambre de Métiers et de l'Artisanat se propose d'accompagner le développement de la fabrication de pain bio en boulangerie artisanale jusqu'à la certification (cf. conseil d'administration du 13 septembre 2011).

Dans ce cadre une plaquette présentant les différents volets du dispositif d'accompagnement a été réalisée. La diffusion auprès des artisans boulangers a été effectuée essentiellement par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et par la Fédération de la boulangerie-pâtisserie d'Indre-et-Loire.

Cinq réunions de sensibilisation des boulangers ont eu lieu dans le Cher, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loiret et le Loir-et-Cher. Ces réunions sont organisées par les CMA et animées par Bio Centre. Une trentaine de boulangers a été sensibilisé lors de ces réunions.

Un guide pratique a également été réalisé, qui présente la réglementation adaptée aux boulangers ainsi que les étapes de la démarche de certification.

Le comité technique, composé de professionnels de la filière pain bio (Axéreal Bio/organisme stockeur, Yves de Rochefort et Moulin de la Peltrie/meuniers, Président de la fédération des boulangers du Cher) et des financeurs (Conseil régional et DRAAF), a validé le 9 mai dernier le programme d'accompagnement des boulangers (formation collective et individuelle d'une durée de 2 jours) et les modalités d'attribution d'une aide à la certification des boulangers bio.

Une 1^{er} journée de formation collective des boulangers sera dispensée le 8 octobre prochain. Le contenu portera sur la réglementation, la panification et la commercialisation du pain bio. Jacques Mahou, formateur et artisan boulanger bio, assurera cette formation. Dans un deuxième temps, ces boulangers pourront bénéficier d'une formation individuelle.

L'aide à la certification bio apportée par le Conseil régional est destinée aux nouveaux artisans boulangers bio, sous conditions : suivre une formation, communiquer sur les pains biologiques, participer à un réseau d'échanges et adhérer à la filière bio. Les boulangers récemment certifiés (à partir de 2011) pourront bénéficier de cette aide qui s'élève à 80 % du coût de certification, plafonnée à 350 €. Cette aide est attribuée pendant les 3 premières années de certification.

Suite aux nombreuses conversions en boulangerie artisanale enregistrées en 2011, le conseil d'administration souhaite des précisions sur les motivations de ces démarches.

Points sur les projets de filières (apiculture, légumes, ovins, caprins)

Apiculture

Le CAP filière apicole 2008-2012 arrive à terme. L'Association de Développement de l'Apiculture du Centre (ADAPIC) est en charge de la préparation du renouvellement du dispositif financé par le Conseil régional.

L'apiculture bio nécessite un suivi rigoureux pour faire face au problème du varroa qui entraîne des mortalités supérieures à l'apiculture conventionnelle. Même si le nombre de ruches certifiées bio augmente aussi bien en France qu'en région Centre, les produits apicoles bio manquent. Pour faire face à la demande, tant les GMS que les magasins spécialisés ont recours à de l'importation.

La consultation des acteurs a permis d'élaborer des propositions en faveur de la filière biologique : bonification des taux d'aide aux apiculteurs bio, communication sur les spécificités de la production bio, organisation d'une journée filière apicole bio, amélioration de la connaissance des zones favorables au butinage pour la production bio.

Le plan d'actions régional devrait être validé lors du comité de filière prévu le 4 octobre.

Emmanuel Bourgy s'étonne de ne pas retrouver dans le plan d'actions, les expérimentations concernant les comparaisons d'attractivité suivant les variétés de tournesol que souhaitait mettre en place l'ADAPIC avec le GAB de l'Indre.

Légumes

Le comité de filière régional a confirmé son engagement dans un projet dit de 2^e génération, pour faire suite au projet de filière qui se termine cette année. Des entretiens ont été conduits auprès d'une vingtaine d'entreprises de la filière concernant les problématiques actuelles de la structure rencontrée ; le bilan du plan stratégique passé et les attentes pour le prochain ; les enjeux perçus pour la filière dans les années à venir.

Ces entreprises sont invitées à participer à un séminaire le 26 septembre prochain pour avancer sur l'élaboration du projet.

Ovins

Les propositions de la filière biologique dans le cadre du projet dit de 2^e génération s'articulent autour d'aides aux investissements ; d'une étude technico-économique régionale (en complément du projet national « Agneaux Bio » porté par l'Institut de l'Agriculture Biologique (ITAB) (voir plus loin) et d'un dispositif de sécurisation pour la filière longue afin de favoriser la production d'agneaux au printemps en début d'année ; d'une journée filière régionale.

Le projet « Agneaux Bio », présenté par l'ITAB, a été retenu à l'appel à projet d'innovation et de partenariat 2012 et devrait démarrer en janvier 2013 pour une durée de 3 ans. L'objectif est la collecte et la diffusion de données technico-économiques sur la production d'agneaux bio en France, ainsi que l'analyse de leur mise en marché. Bio Centre partenaire de l'action assurera notamment la coordination du volet concernant l'élaboration d'un outil d'aide à la décision pour la prévision de la sortie des agneaux.

Caprins

La commission « caprins » de Bio Centre a préparé plusieurs propositions pour contribuer à renforcer la filière bio dans le projet de filière caprine 2e génération. Ces propositions portent sur les investissements (bâtiments et matériel d'élevage), les économies d'énergie et les énergies renouvelables, le développement de l'autonomie alimentaire, la préservation de races en voie de disparition et l'organisation d'une journée filière.

Le plan d'actions régional devrait être validé lors du comité de pilotage prévu le 23 octobre, pour un passage en Commission permanente du Conseil régional en décembre.

Points sur BRIO

Le Président informe que lors de l'Assemblée générale de BRIO du 29 juin dernier, il a été décidé de mandater un Administrateur judiciaire. Depuis, il a été procédé au licenciement économique de la coordinatrice. Une prochaine Assemblée générale extraordinaire décidera ou non de la dissolution de l'association.

Le Président souhaite que cette Assemblée générale extraordinaire soit également l'occasion d'un débat sur les attentes des régions en matière de liens au niveau national. Pour ce qui est de la région Centre, outre le besoin d'un lieu de concertation entre l'ensemble des Interprofessions Biologiques régionales (IBR), il semble pertinent de travailler en réseau sur les thèmes tels que les Observatoires Régionaux de l'Agriculture Biologique (ORAB) et la veille réglementaire. Il pourrait être proposé la création d'un comité de liaison au sein de l'Agence Bio comme lieu d'échange.

Admission de nouveaux adhérents

Les statuts approuvés par l'assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2010 spécifient que « les admissions sont soumises à l'approbation du conseil d'administration. » (art.4).

Les opérateurs suivant souhaitent adhérer à Bio Centre :

Raison sociale	Ville	Collège	Activité
AMAP LA RICHE EN BIO	LA RICHE	Consommateurs	amap
AMAP CHATEAUNEUF SUR LOIRE	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	Consommateurs	amap
BIEMONDE	ROMORANTIN	Distributeurs	magasin spécialisé bio
CAVE COOPERATIVE MAREAU AUX PRES	MAREAU AUX PRES	Préparateurs	vente de vins
SARL PIAUMIER	BOURGUEIL	Préparateurs	meunerie
CLOCHE D'OR	PONT DE RUAN	Préparateurs	laiterie & fromagerie
AGRALYS THOREAU	LADON	Préparateurs	fabrication aliment bétail
BRASSERIE SANCERROISE	SANCERRE	Préparateurs	brasserie artisanale
IPC	SAINT JEAN DE BRAYE	Préparateurs	transformation alimentaire

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver ces demandes d'admission (sous réserve de la fourniture de la licence et/ou certificat AB pour Cloche d'Or et Brasserie Sancerroise).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Divers

Le Président propose en début de chaque conseil d'administration un point sur les marchés et filières. Les éléments pour ce point seront préparés par les chargés de mission.

Journée filière légumes

La rencontre « Légumes bio, une filière pour vous ? », organisée par Bio Centre, en partenariat les GAB et les Chambres d'agriculture du Loir-et-Cher et du Loiret, ainsi que Coop de France et Légumes Centre Actions (LCA), a réuni plus de 120 participants, dont environ 30 producteurs, principalement des producteurs bio venus des Pays de la Loire, quelques producteurs conventionnels des environs et des porteurs de projet, ainsi qu'une vingtaine d'opérateurs économiques.

Au total, 52 % de participants ont été très satisfaits et 39 % satisfait (9 % sans avis). Certains participants ont fait part de leur regret de ne pas avoir pu échanger plus avec l'exploitant qui accueillait la journée.

Étude filière viticole

Les conclusions de l'étude de la filière viticole biologique en région Centre (cf. Conseil d'administration du 28 mars 2012) ont été présentées au comité de pilotage le 30 août dernier à Montreuil-Bellay (49).

La région Centre compte 150 viticulteurs biologiques, dont 28 en conversion (15 % des vignes bio et en conversion), soit au total 2 090 ha de vignes, ce qui représente 6,8 % des exploitations viticoles et 9,6% de la surface de vignes de la région Centre. 37 % des producteurs pratiquent principalement la vente directe, 33 % les ventes en CHR (réseau Café Hôtels et Restaurants) et 20 % l'export.

Le défi principal de la filière reste le développement des débouchés face à la forte augmentation des volumes dans les années à venir.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17 h 30.

Fait à Blois, le 11 septembre 2012

Le Président

Jean-François VINCENT

